

ORGANISATION PRATIQUE DE LA MSP DE GRAMAN EN VUE DE L'OPTIMISATION DE L'IMMUNISATION DE LA POPULATION CIBLE PAR LE NIRSEVIMAB

Partant du principe que proposer cette immunisation « au fil de l'eau » des consultations quotidiennes, impliquerait une prescription puis une re-convocation, et anticipant donc des difficultés organisationnelles en terme de synchronisation de l'approvisionnement en produit et d'engorgement des re-convocations, **et au regard de l'expérience emmagasinée par la vaccination durant la crise Covid.**

Il est apparu pertinent à la MSP de Graman de mettre en œuvre **la démarche proactive et organisée suivante :**

- 1 Etablir un listing des patients éligibles via le logiciel métier : c'est-à-dire en sélectionnant par date de naissance : patients nés à partir du 06/02/2023 (et a priori jusqu'au 15/09/2023).
- 2 Définir un planning spécifique d'injection dès mi-octobre, avec plages dédiées (professionnel à définir).
- 3 Consacrer un temps dédié pour rappeler les patients par un professionnel formé de la MSP/CPTS afin de proposer et expliquer cette immunisation avec aide et distribution de la fiche info parents ansm : [beyfortus-information-parents-230823.pdf \(sante.fr\)](https://www.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/beyfortus-information-parents-230823.pdf)
 - ➡ Proposer un RDV sur plage dédiée (ou sur consultation de suivi pédiatrique classique).
- 4 En lien avec son officine de secteur, organiser la commande et la conservation du produit.
 - ➡ Tenir à disposition du matériel de gestion de l'anaphylaxie (adrénaline).
- 5 Laisser ouverte la possibilité d'une injection-immunisation hors convocation organisée sur les plages dédiées, notamment pour les patients sortis non immunisés de la maternité après le 15 septembre.
- 6 Eventuel suivi et recensement (quantitatif) des refus, des effets secondaires et des formes graves malgré immunisation.